



Pour citer cet article :

**Ferrus (Guillaume), « La colonie de Mettray »,
dans : *Des prisonniers, de l'emprisonnement
et des prisons*, Paris, Germer-Baillière, 1850.
Source : Gallica (gallica.bnf.fr)**



COLONIE AGRICOLE DE METTRAY

COMPTE RENDU

DE

LA CULTURE

DE

1873 A 1884

PAR

M. GUMAS

EX-CHEF DES CULTURES DE LA COLONIE

ANCIEN DIRECTEUR DE LA COLONIE PÉNITENTIAIRE D'OSTWALD, PRÈS STRASBOURG

TOURS

IMPRIMERIE ROUILLÉ-LADEVÈZE, RUE CHAUDE, 6

1884

LA CULTURE A METTRAY

La culture à Mettray n'a jamais été en honneur, s'il faut en juger par les difficultés que tous les directeurs de l'exploitation y ont constamment rencontrées.

Depuis 1843, dix chefs au moins se sont succédés sans avoir pu y séjourner, la plupart, un temps suffisant pour obtenir des résultats et montrer s'ils étaient ou non capables.

M. Pécriau, un des premiers, après quelques années a cédé la place à M. Vié, remplacé par M. Thibaut, auquel succède M. Leverrier; ce dernier, je crois, était le prédécesseur de M. Lecouteux, le directeur du *Journal d'Agriculture pratique*, qui n'ayant pas mieux réussi que les autres, a dû quitter, laissant la partie à M. Augustin. J'en oublie certainement plusieurs.

M. Augustin entre en fonctions en 1846. Ses commencements furent heureux, on pensait avoir trouvé la poule aux œufs d'or; mais cela ne dura pas longtemps : après cinq années d'exercice, il se retirait ayant causé à la colonie une perte de plus de 110,000 francs.

M. Mahoudeau, l'agent comptable, fit, je crois, l'intérim pendant un exercice.

En 1850, M. Minangoin est appelé à la Direction. Il organise convenablement la culture. Pendant quelques années il eut des succès, mais les difficultés commencèrent après mon premier départ de Mettray pour la colonie d'Ostwald. Ses ennuis augmentant de plus

en plus, se trouvant constamment en lutte avec l'administration et surtout la comptabilité, il dut abandonner en 1838. Pendant ces neuf années d'exploitation, il laissa la culture en perte de plus de 99,000 francs.

Son successeur, M. Fenebresque, avait été patronné par M. Blanchard qui, à cette époque cherchait du renfort pour contrebalancer l'influence de M. Mahoudeau, l'agent comptable qu'il redoutait.

M. Fenebresque ayant voulu se rendre trop indépendant et secouer la tutelle de M. Blanchard, il finit lui aussi par tomber en défaveur, et après un séjour de huit années, il dut subir le sort de ses prédécesseurs et s'en aller laissant une perte de 38,938 fr. 79 c.

Voici M. Warren, un employé de Mettray, que choisit M. de Metz. Connaissant la colonie, il pouvait mieux faire que les étrangers qui arrivaient là avec des plans de culture bons pour des exploitations particulières, où l'on a le choix de son assolement, et où l'embarras d'une main-d'œuvre trop nombreuse et surtout trop inexpérimentée ne vient pas bouleverser toutes vos idées et tous vos projets.

M. Warren sut tirer parti de la situation, il obtint des résultats satisfaisants, mais il avait tellement à lutter contre les exigences des uns et des autres, qu'il finit par se lasser et demanda à se retirer à la fin de 1872, au grand regret de M. de Metz.

Mon tour arrive. J'avais déjà été employé douze ans à Mettray, de 1843 à 1855. A cette époque, M. de Metz me proposa d'aller diriger la colonie d'Ostwald, appartenant à la ville de Strasbourg, qui périlait sous une direction incapable et que voulait fermer M. Serre, alors préfet du Bas-Rhin. Ne sachant rien refuser à M. de Metz, j'acceptai cette mission difficile. Il y avait tout à faire au point de vue moral et financier. J'y restai dix-sept ans et les différentes administrations municipales qui se sont succédées à Strasbourg ont constaté que j'avais été à la hauteur de ma mission, que non seulement j'avais régénéré cette institution au point de vue moral, mais encore que j'avais obtenu les meilleurs résultats sous le rapport financier. On peut voir dans les différents comptes rendus, que le domaine qui n'était qu'un marais insalubre et improductif à mon arrivée a été transformé en une fertile propriété et que toutes ces améliorations ont été obtenues sans sacrifices pécuniaires de la part de la ville. Cet immeuble dont la valeur n'était que de cent mille francs, était estimé, d'après la dernière expertise faite par MM. Ruhlmann, Heid et Minger, nommés par arrêté du maire,

M. Humanne, du 25 mars 1870, à 274,690 fr. 83 c., et ces messieurs terminaient ainsi leur rapport :

« Nous croyons faire un acte de justice en ajoutant que les travaux d'amélioration exécutés par les jeunes détenus et dont nous avons constaté l'importance, sont dirigés avec une habileté et une intelligence remarquable, par le directeur, M. Guimas. »

Du reste, la lettre que me remit M. le Maire, en acceptant ma démission, en 1872, prouve suffisamment le regret qu'on éprouvait de mon départ. Voici la copie de cette lettre :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« J'apprends de mon collègue, M. Hueber, adjoint, que vous êtes décidé à rentrer en France et à quitter le pénitencier d'Ostwald.

« Je regrette vivement votre détermination. Lorsque vous avez pris la direction de la colonie, en 1855, la gestion de l'établissement laissait beaucoup à désirer, la tenue des élèves était négligée, la discipline relâchée, l'éducation morale presque abandonnée. Vous nous avez apporté les excellentes traditions de l'asile de Mettray, dont vous avez été l'un des employés les plus méritants. Votre sympathique dévouement vous a concilié l'affection des élèves, l'honorabilité de votre caractère et de votre conduite ont inspiré le respect à vos subordonnés. Sous votre direction Ostwald est devenu un pénitencier modèle. Vous avez résolu le problème difficile d'une exploitation agricole donnant des bénéfices; les terres ont été cultivées à la perfection, le domaine amélioré. Vous avez ramené dans la bonne voie une foule d'enfants pervertis par la misère et les vices qu'elle entraîne à sa suite. En plus d'une occasion, vous avez bravement payé de votre personne. Il y a trois ans seulement, mon prédécesseur, parlant au conseil municipal du dévouement et du courage que vous avez déployé en face d'une grave épidémie, a rappelé que, malgré la perte de votre unique enfant, vous avez satisfait à toutes les exigences d'une position difficile, trouvant dans le sentiment du devoir, la force de surmonter de violents chagrins.

« Dans ces circonstances, votre départ sera une grande perte pour l'institution, peut-être amènera-t-il une transformation. Quoi qu'il en soit de ces prévisions, le projet que vous m'annoncez témoigne

« de votre patriotisme, il vous honore, et si ma recommandation
« peut vous être utile auprès du gouvernement français, je serai
« heureux de vous la donner. »

Recevez, etc.

Signé : « Le Maire : LAUTH. »

La lettre du Maire au ministre de l'Intérieur pour me recommander, se terminait par cette phrase : « La bienveillance et la justice
« du gouvernement français en faveur de M. Guimas, sera une der-
« nière preuve de sympathie envers la ville de Strasbourg. » Et le conseil municipal, composé du maire, de ses adjoints et de vingt-huit conseillers, me vota à l'unanimité une indemnité de neuf mille francs pour me prouver sa satisfaction.

En quittant Ostwald pour ne pas devenir Prussien, j'entrai dans l'administration. Je fus nommé agent en chef des cultures de la colonie agricole et pénitentiaire fondée par l'État à Lamothe-Beuvron (Loir-et-Cher). J'étais là depuis six mois dans une position convenable, ayant promesse et certitude d'avancement et une retraite en perspective. Lorsque M. de Metz vint me trouver et me dit : « Mon
« cher Guimas, Warren, notre directeur des cultures, veut se reti-
« rer, je désirerais ne plus prendre d'étrangers, voulez-vous le rem-
« placer? Vous savez que nous vous avons toujours considéré comme
« des nôtres. Il nous faut des hommes dévoués pour des établisse-
« ments de bienfaisance. Votre traitement sera le même que celui
« de Blanchard et d'Arnoux. Avec la Maison Paternelle, je dispose
« de fonds qui me permettent d'améliorer leur position, vous devez
« bien penser que je ne vous oublierai pas plus qu'eux. » J'aimais trop
M. de Metz pour refuser, je cédai donc à ses instances et j'adressai ma démission à M. le Ministre qui, en l'acceptant, ajoutait : « Je ne
« puis m'empêcher de vous exprimer le regret de me séparer d'un
« collaborateur aussi estimable et aussi dévoué que vous l'êtes,
« soyez assuré que l'administration conservera de vous le meilleur
« souvenir. »

C'est ainsi que par affection pour M. de Metz, et par dévouement pour son œuvre, je rentrai à Mettray, où je croyais retrouver des amis.

Voyons ce qu'était la culture à mon arrivée et ce qu'elle est aujourd'hui, après les onze années de ma direction.

Situation de la Culture de Mettray en 1883

En entrant en fonctions en 1872, je trouvai en dehors de la culture plusieurs branches qui en étaient séparées. Ainsi les vignes étaient sous la direction de l'agent comptable avec la distillerie ; les pépinières, le cassage de pierres, les ateliers agricoles avaient des chefs indépendants qui prenaient des terrains à la culture partout où cela leur faisait plaisir, et qui fouillaient le sol pour l'extraction des pierres sans jamais recombler les carrières.

Je demandai que tous ces services fussent rattachés à l'agriculture, car tous sont des industries agricoles qui doivent être soumises à une direction unique. C'était le seul moyen de faire cesser les antagonismes et les conflits qui avaient rendu impossible la tâche de mes prédécesseurs. Chaque service étant séparé, le chef n'avait en vue que la prospérité de la partie qui lui était confiée, une branche manquait de bras, quand d'autres pouvaient s'en passer. Chacun croyait son travail le plus pressé, et personne n'était disposé à faire des sacrifices pour le bien général ; il en résultait des tiraillements, une perte de main-d'œuvre considérable et parfois des récoltes compromises.

Avec l'unité de direction, chaque branche conserverait son homme spécial, mais le chef des cultures ayant autorité sur lui et étant chargé de pourvoir à tous les services, il utiliserait les forces le plus avantageusement possible, et il ferait face facilement à tous les besoins. Chaque culture a ses moments de presse, et il est bien rare que les travaux urgents pour chacune d'elle tombent à la même époque. Il serait donc possible de porter les forces où l'urgence s'en ferait sentir.

Cette réunion de tous les services agricoles sous une même direction qui était si logique et si naturelle, fut accordée, mais elle froissa certains amours-propres et me créa des tiraillements, surtout de la part de la comptabilité.

Une autre difficulté très grave se présentait à ce moment pour la culture. Le bail de Foissé et des Gaudières, deux des fermes les plus importantes de la colonie, d'une étendue de plus de quatre-vingts hectares allait expirer, et le propriétaire était décidé à

vendre. Ces fermes allaient donc nous échapper, et tout l'assolement agricole se trouverait compromis.

Il s'agissait de savoir s'il y avait avantage à se rendre propriétaire, ou à continuer à être fermier, si c'était possible, comme par le passé. L'avis du conseil d'administration était de louer : car en achetant, disait-il, il fallait emprunter un capital pour lequel on payerait 5 pour cent, tandis qu'en louant, on ne payerait que 3 pour cent. Ce raisonnement me paraissait erroné, car, s'il est vrai pour un propriétaire qui loue ses terres, il ne l'est pas pour un particulier qui cultive lui-même, comme c'est le cas de la Colonie. Le petit cultivateur, le paysan achète toujours sitôt qu'une pièce de terre touchant à ce qu'il possède vient à se vendre ; il n'a pas l'argent pour payer, il emprunte souvent à 8 et 10 pour cent, et il finit par se libérer, s'il est économe et laborieux. Ce bien qu'il cultive, il en retire 25 pour cent, il ne craint pas d'améliorer. Ses récoltes sont plus belles, et presque toujours assurées, tandis que celles des fermiers sont chétives et presque nulles à fin de bail. C'est à plus forte raison la situation de la Colonie qui dispose de bras qu'elle est forcée d'occuper dans toutes les saisons. C'est donc sur son fonds qu'elle doit travailler ; ce qu'elle empruntera à 5 du cent, elle en retirera 10 et 15, elle ne continuera pas à donner son travail et ses capitaux aux terres des propriétaires, non seulement en pure perte, mais même en augmentant les difficultés à chaque expiration de bail. Ce qui se passe pour Foissé et les Gaudières en est la preuve la plus évidente. En 1844, on fait un bail pour vingt ans, payant 4,470 francs pour les dix premières années, et 4,970 pour les dix dernières. Avant l'expiration de vingt ans, on demande une prolongation, on l'obtient en payant 5,897 francs. Ce n'est pas la fin des exigences, puisqu'aujourd'hui on veut une augmentation de 2,000 francs. Qui a donc donné cette plus-value à ces fermes, sinon les travaux exécutés en pure perte par la colonie. Si elle eût été propriétaire à l'origine, elle aurait à elle un capital foncier de plus de 100,000 francs. Il est donc d'une bonne administration de saisir l'occasion qui se présente d'acheter. Il faudra se résigner à des économies, mais on aura assuré l'avenir de l'établissement.

Cet avis prévalut auprès du Conseil. M. de Metz fit l'acquisition de Foissé et d'une partie des Gaudières. Malheureusement, il mourut à cette époque, à la fin de 1873, laissant la succession à M. Blanchard.

Exploitation agricole de Mettray de 1873 à 1884

Le compte rendu de l'exploitation agricole de Mettray pendant mes onze années de gestion peut se partager en trois périodes : la première de 1873 à 1876 ; la seconde de 1876 à 1879 ; enfin, la troisième comprendra les années 1880, 1881, 1882 et 1883.

PREMIÈRE PÉRIODE DE 1873 A 1876

A mon arrivée à Mettray, la situation agricole se présentait ainsi : superficie à cultiver 260 hectares, dont 80 en propriété, et 180 en location. Sur ces 180 loués, l'expiration prochaine des baux de Foissé, des Gaudières et de la Cornillière, allait enlever 120 hectares, si on ne louait pas de nouveau ou si on n'achetait pas.

Déjà depuis plusieurs années, M. Warren, mon habile prédécesseur, dans la prévision de voir ces terres échapper à la colonie, et pour ne pas augmenter les prétentions des propriétaires, s'était vu contraint de diminuer les fortes fumures et de détruire le plus possible les prairies artificielles sur ces terres louées. Il était donc urgent de sortir de cette situation périlleuse.

On se décida à acheter une partie de la Cornillière, la ferme de Foissé et 31 hectares des Gaudières, ce qui porta la propriété de la Colonie à 180 hectares, et les terres louées à 81 hectares. Ainsi, de 1873 à 1876, l'étendue à cultiver resta fixée à 260 hectares, et une partie de ces terres était épuisée. Il devenait donc nécessaire de faire des avances d'engrais pour les ramener à leur fertilité normale. Aussi, tandis qu'en 1872, elles n'avaient reçu que pour 16,600 francs de fumier, en 1873 on en employa pour 20,000 francs, en 1874, pour 22,000 francs, et en 1875 pour 36,000 francs. La progression a donc plus que doublé dans l'espace de trois ans. Ces terrains avaient besoin d'améliorations importantes ; rien n'avait été fait depuis 1855. J'ai retrouvé sur les hauteurs de Foissé, les pierres qui avaient été extraites avant mon premier départ, et cette ferme était tellement aride et inculte que les récoltes de blé et de

plantes sarclées étaient impossibles, ce que constatait encore en 1875 M. Lecouteux, dans une note au Conseil d'administration.

La Colonie, étant devenue propriétaire, il n'y avait donc plus d'inconvénient à faire des travaux importants sur ces terres, et c'était indispensable pour utiliser la main-d'œuvre et obtenir des récoltes rémunératrices.

Je fis un plan d'ensemble et je traçai et dirigeai toujours les travaux de défoncement et de nivellement que je fis exécuter.

Je commençai par faire défoncer à une profondeur de 60 centimètres tout le haut du plateau de Foissé sur une étendue de 11 hectares. Cette opération dura deux ans. Il fut extrait plusieurs milliers de mètres cubes de pierres calcaires qui furent vendues à des entrepreneurs pour les constructions de Tours. Après le défrichement, on nivela le terrain, on fuma, on mit des ajoncs dans le fond des tranchées, et ces 11 hectares furent plantés en vigne. Cette vigne réussit à merveille; en 1883, elle a donné plus de deux cents pièces de vin, et elle en aura plus de trois cents pièces en 1884.

Les défoncements furent continués sur le versant sud, et dix hectares furent également travaillés et abondamment fumés. Ces terres de Foissé improductives, donnent maintenant des récoltes de blé de plus de 30 hectolitres à l'hectare, les betteraves y viennent admirablement, et les prairies artificielles y réussissent à merveille.

Arrivant d'Alsace, où j'avais cultivé le houblon, je voulus en faire l'essai à Mettray, c'est une culture avantageuse pour la Colonie, puisqu'elle exige beaucoup de main-d'œuvre, et qu'à l'époque de la cueillette, les plus petits bras sont utilisés avantageusement; en Alsace, on donne congé aux écoles à cette époque. Je plantai d'abord 20 ares dans la vallée de Marche, dans un terrain marécageux que je fis défoncer et assainir au moyen de terrassements et de fossés d'écoulement. Cette récolte prospéra, je l'agrandis peu à peu, je trouvai son écoulement en Alsace d'abord; en 1876, il y en avait plus de 1 hectare qui rapportait 6,000 francs.

Je divisai les autres terrains en deux parties. Les plus rapprochés de l'établissement qui avaient été améliorés par de fortes fumures, reçurent la culture intensive. L'autre partie fut soumise à la culture extensive avec jachère ou demi-jachère. Elle était destinée à entrer dans la culture intensive au fur et à mesure des améliorations et des ressources.

Sur une exploitation comme celle de Mettray, il faut varier le plus possible les cultures, car je regarde comme peu fondées les critiques qu'on fait souvent de certaines plantes, qui, d'après la comptabilité, se trouvent en perte. Il est si difficile d'attribuer à chacune d'elles la part d'engrais et de travaux qui leur reviennent, puisque, souvent elles sont une préparation pour celles qui les suivent, et contribuent à leur réussite. Les années ne se ressemblent pas, elles sont tantôt sèches, tantôt humides. Aussi, des plantes sont une fois en bénéfice, une autre fois en perte, selon que la sécheresse ou l'humidité leur est favorable. Il faut surtout se préoccuper de l'ensemble de l'exploitation, et du résultat final. Lorsqu'on dispose de bras comme à Mettray, un assolement très varié, permet d'espacer les travaux et d'en fournir à toutes les époques de l'année. On arrive à un produit moyen qui ne donne pas de déceptions.

En 1875 voici quel était l'assolement :

1° Céréales d'automne et de printemps	106	hect.
2° Racines et plantes sarclées	30	»
3° Prairies naturelles	21	»
4° Prairies artificielles en grande partie créées depuis trois ans	50	»
5° Maïs à ensiler et pour fourrages verts.	10	»
6° Potager.	3	»
7° Houblon	1	50
8° Vignes anciennes	20	»
9° Vignes nouvelles	11	»
10° Jachères et terres incultes.	7	50
Total	<u>260</u>	hect.

Le résultat se traduit pour ces trois premières années par 60,000 francs de bénéfice net en argent, non compris les améliorations, soit une moyenne de 20,000 francs par an. Et la culture avait payé annuellement à la Colonie 18,000 francs de fermage, 8,000 fr. d'intérêt pour argent avancé, 25,000 francs de main-d'œuvres 12,000 francs aux ateliers sédentaires pour réparation du mobilier agricole. Les terres qui en 1872 n'avaient reçu que 16,600 francs d'engrais, en absorbèrent pour 37,000 francs en 1875. Les bénéfice,

obtenus ne l'avaient donc pas été au détriment de la fertilité du sol, puisque les engrais avaient doublé et des améliorations importantes avaient été faites.

DEUXIÈME PÉRIODE DE 1876 A 1879

La deuxième période de l'exploitation comprend les années 1876, 1877, 1878 et 1879. Ce fut une époque de transition et d'organisation nouvelle. La superficie cultivée, qui n'était que de 260 hectares au commencement de 1876, s'augmenta de plus de 300 hectares par l'achat d'enclaves et de la ferme d'Aventigny et par la location de la propriété de la Chute, d'une contenance de 200 hectares.

La ferme d'Aventigny à l'extrémité des terres de Foissé et d'une contenance de près de 100 hectares, convenait à la Colonie, afin de former un grand ensemble de cultures. C'était le moyen de n'être plus à la merci des étrangers. Toutefois on acheta cette ferme un prix bien trop élevé.

Il faut de longues années pour l'améliorer et la rendre productive. Les terrains pour la plus grande partie sont ingrats, sans profondeur, brûlants, couverts de rochers qui rendent les labours très difficiles. Les prairies, sur une étendue de 16 hectares, ont été complètement négligées : elles sont tourbeuses, constamment sous l'eau qui n'a pas d'écoulement après les débordements de la rivière la Choïsille, faute de travaux nécessaires. Les chariots vides ne peuvent même pas pénétrer partout en été.

La Colonie en 1876 avait un surcroît de population, elle était embarrassée pour loger les jeunes détenus. Elle jeta les yeux sur la propriété de la Chute, appartenant à M. Henraux. Il y avait dans la ferme un bel ensemble de bâtiments qui permettait d'y loger facilement soixante enfants. L'étendue des terres était considérable, 200 hectares. Ces terres sont malheureusement peu fertiles, sans profondeur, craignant la sécheresse, convenant peu aux prairies artificielles, n'ayant que quelques hectares de prairies naturelles et encore de mauvaise qualité. C'était de grandes difficultés pour la culture. Un grave inconvénient était encore la distance de la Colonie : plus de 6 kilomètres. Dans ces conditions il fallait louer un prix peu élevé : c'était le conseil que je donnais dans la note qui

m'était demandée, mais on ne tint pas compte de mes observations, et on loua un tiers en plus de la valeur réelle. On se mit ainsi sur les bras une charge énorme, la culture ne pouvait y trouver son avantage.

Avec ces augmentations considérables de terres qui faisaient plus que doubler la superficie, il me fallait organiser la culture sur de nouvelles bases.

Je fis deux assolements pour les terres proches de la Colonie. Le premier en culture intensive composé du Mortier, de Marche, de la partie améliorée de Foissé et des Gaudières. C'est là que je pratiquai la culture à haute main-d'œuvre avec force fumure. Le second composé de la ferme d'Aventigny et des terres qui n'étaient pas améliorées, fut livré à la culture extensive, demandant peu de bras, recevant peu de fumier et des cultures peu exigeantes; plus de 160 hectares furent soumis à cet assolement.

La ferme de la Chute située à 6 kilomètres et d'une surveillance difficile eut son assolement particulier et indépendant. Il ne fallait faire aucune dépense d'amélioration foncière sur ces terrains étrangers, ménager la main-d'œuvre et se contenter de la culture extensive, cherchant à produire des céréales avec jachère et demi-jachère.

Ces divisions amenèrent un résultat satisfaisant puisque, pendant ces quatre années, les bénéfices nets en argent s'élevèrent encore à 42,000 francs malgré toutes les difficultés d'organisation nouvelle, soit 10,500 francs par an. La culture avait cependant eu à supporter déjà de fortes crises surtout en 1879, où les récoltes avaient souffert d'un hiver très rigoureux et où la ferme de la Chute s'était trouvée en perte de plus de 8,000 francs, ce qui diminuait le bénéfice sur l'ensemble de l'exploitation. Tout en ayant obtenu ce résultat-argent, on avait payé à la colonie annuellement; 30,000 fr. de fermage, 8,000 francs d'intérêt, 32,000 francs de main-d'œuvre, 12,000 francs de réparations du mobilier aux ateliers sédentaires, et la quantité de fumier mis sur les terres, non compris la Chute était de plus de 47,000 francs par an.

Les améliorations n'avaient pas été négligées, voici les principales :

L'arrosage au jardin potager de Maillet était difficile, il fallait porter l'eau dans des arrosoirs à plus de 120 mètres. Ayant été témoin de l'avantage des Noria, pendant mon séjour en Afrique comme inspecteur des établissements de bienfaisance, j'en fis construire

une à Maillet. Au moyen d'un canal souterrain, l'eau de la rivière fut amenée dans un puits creusé sur le point le plus élevé, et avec une chaîne à godet cette eau fut déversée dans un grand bassin qui alimentait seize autres petits bassins répartis dans le potager à 30 mètres les uns des autres.

Sur la ferme de Foissé les défoncements furent continués sur une étendue de 23 hectares, plus de 10,000 mètres cubes de pierres furent extraits et vendus par la Colonie. Ces mêmes travaux ont été commencés sur la ferme d'Aventigny.

Derrière la Colonie se trouvait un terrain de plus d'un hectare complètement inculte, on l'appelaît la Genetière, ce qui indiquait son aridité. Je le fis défoncer et niveler en pente régulière ; j'y dirigeai toutes les eaux des cours de la ferme et d'une partie de la Colonie, les résidus de la distillerie y furent également conduits. Je le mis en prairie. Ce terrain inculte et sans valeur, donne aujourd'hui six coupes par an, et produit plus de 80,000 kilos de fourrages vert pour la vacherie.

A la ferme du Mortier, tous les environs des bâtiments ont été nivelés, j'y ai fait deux formes à fumier, avec bassin bétonné au milieu et déversoir pour conduire sur la prairie qui est proche le purin, qui avant se perdait.

Dans un grand nombre de pièces de terre, il y avait des carrières faites avant mon arrivée, elles gênaient beaucoup pour les labours. Je les fis partout combler, le terrain fut nivelé et plus de 2 hectares furent ainsi rendus à la culture.

TROISIÈME PÉRIODE DE 1880 A 1884

La troisième et dernière période comprend les années 1880, 1881, 1882 et 1883.

Personne n'ignore les difficultés que la culture a aujourd'hui à surmonter : le bas prix du blé au-dessous de 18 francs l'hectolitre, n'est plus rémunérateur. La distillerie ne peut sans perte livrer l'alcool non rectifié à 40 francs l'hectolitre. Le bétail, dont le prix s'est maintenu très élevé pendant ces quatre années, ce qui sauve encore les cultivateurs, est pour nous, au contraire, une nouvelle source de perte, puisque nous livrons à la boucherie de la Colonie

la viande de bœuf au prix de 1 fr. 20 c. le kilo, afin de favoriser les employés, or nous l'avons achetée toujours plus de 1 fr. 50 c. sur les marchés, car nous ne pouvons pas livrer de la viande inférieure et l'engraissement nous est encore plus onéreux. La culture de la ferme de la Chute devient chaque année plus difficile, pendant ces quatre années les pertes se sont élevées à plus de quatorze mille francs.

Le Directeur, M. Blanchard, ayant acheté depuis trois ans une propriété importante, voisine de la Chute, propriété qui avait besoin de grandes améliorations, il se hâta de les faire et y employa les enfants et une partie des attelages de la Chute. La culture devenait ainsi plus difficile puisqu'on ne pouvait pas toujours donner à temps aux récoltes tous les soins nécessaires.

Il fallait surmonter ces obstacles et bien d'autres, qui rendaient la situation délicate. J'augmentai alors la culture du houblon. Il y en a aujourd'hui plus de 4 hectares qui rapportent de 12 à 15,000 francs. Je variaï les cultures sarclées ; 10 hectares de haricots étaient vendus en grain, au dehors, pour conserves. Grâce aux nombreuses prairies artificielles que j'avais créées, nous avons pu livrer le vert à la cavalerie de la garnison de Tours. Les blés, sur la culture intensive, donnèrent des récoltes de plus de 30 hectolitres, ce qui nous permettait d'arriver à une moyenne de vingt hectolitres sur l'étendue cultivée à Mettray. Pour remplacer en partie les betteraves de la distillerie, j'ai commencé à cultiver des porte-graines pour des jardiniers du dehors.

Le résultat final de ces quatre dernières années fut encore satisfaisant, les bénéfices net argent s'élevèrent à 46,000 francs, soit 11,000 francs par an. Et la culture a payé à la Colonie 31,000 francs de fermage annuel, 8,000 francs d'intérêt, 36,000 francs de main-d'œuvre, 14,000 francs aux ateliers sédentaires, pour réparation du mobilier. Et les terres de la Colonie, non compris la ferme de la Chute, ont reçu pour plus de 50,000 francs d'engrais au lieu de 20,000, en 1873.

Dans ces conditions, la propriété, loin de s'appauvrir, n'a donc fait qu'augmenter en fertilité ; et mes successeurs ne pourront pas dire que je leur laisse des terres épuisées et une culture en mauvais état.

Tout en donnant ces résultats en argent, les améliorations ont continué : voici les principales, pendant ces quatre années :

Le défoncement des terres de Foissé et de la Cornillière a été terminé. Dans les pièces de Marche, 8 hectares ont subi la même opération. Toute la vallée de Marche a été convertie en houblonnière; une partie de Foissé, qui était humide, a été drainée sur une étendue de 3 hectares. J'ai commencé à Aventigny de grands travaux pour améliorer cette ferme, où la culture est impossible et où les produits sont presque nuls. Ainsi, dans une grande pièce de 30 hectares, on a commencé à enlever les rochers qui sortaient de terre, plus de 500 mètres cubes de pierres ont été extraits, de sorte qu'on pourra maintenant y labourer facilement avec la charrue. J'ai commencé l'assainissement de la grande prairie, 6 hectares ont été transformés et fournissent un foin de bonne qualité. Une autre partie, la plus importante, d'une superficie de 10 hectares, était en voie d'exécution, déjà le nivellement était fait, les fossés et les tourbières étaient comblés. Il ne fallait plus qu'une année pour finir ce travail, le plus important que j'aie entrepris, et que j'aurais tant désiré terminer.

RÉSUMÉ

Voici le résumé de ma gestion pendant les onze années de mon séjour à Mettray.

A mon arrivée, la culture était en voie de désorganisation, puisque les fermes qu'on exploitait depuis trente ans allaient être vendues. Je pus obtenir l'achat de ces fermes et la Colonie fut alors maîtresse chez elle.

La culture s'étendait seulement sur 260 hectares, après trois ans de séjour, l'exploitation était de plus de 600 hectares.

Sous mes prédécesseurs, il y avait toujours eu un chef pour aider à la surveillance, bien que l'espace à parcourir fût peu étendu. Après le départ de M. Bataille, je restai seul, et je dus faire face à tous les services qui s'étaient augmentés de la distillerie, des pépinières, du cassage de pierres et de la surveillance des ateliers agricoles.

Sous les précédents chefs, la culture avait toujours été en perte, M. Warren et moi nous avons pu seuls obtenir des bénéfices. Ainsi

pendant les onze années de ma direction, les bénéfices argent se sont élevés à plus de 148,000 francs, soit environ 13,500 francs par an; et la culture a payé en outre à la Colonie annuellement en moyenne 25,000 francs de fermage, 8,000 francs d'intérêts pour argent avancé, 32,000 francs de main-d'œuvre agricole, — la moyenne ne dépassait pas 15,000 francs sous mes prédécesseurs, — 12,000 francs de réparation du mobilier aux ateliers sédentaires. Pendant ces onze années, il a été mis dans les terres de la Colonie, non compris la ferme de la Chute, pour 450,000 francs d'engrais, soit une moyenne de plus de 42,000 francs par an.

Voici l'assolement de 1884. A la fin de mai, les cultures étaient superbes et promettaient une belle récolte.

1 ^o Céréales d'hiver et de printemps,	230 hectares.
2 ^o Prairies artificielles,	100 —
3 ^o Prairies naturelles et temporaires,	68 —
4 ^o Maïs, fourrage pour ensiler et pour vert,	20 —
5 ^o Houblon,	4 —
6 ^o Culture maraîchère,	4 —
7 ^o Bois,	8 —
8 ^o Pépinières,	10 —
9 ^o Graines diverses,	2 —
10 ^o Vignes,	40 —
11 ^o Jachère, demi-jachère, pâtis, terres incultes, etc.	50 —
	<hr/>
Total	616 hectares.

Voici maintenant le résumé des améliorations.

A mon arrivée à Mettray aucuns travaux sérieux n'avaient été faits sur le domaine. Aussitôt après l'acquisition de Foissé et des Gaudières, j'entrepris la conquête de ces terrains ingrats.

1^o Du 1^{er} janvier 1874 au 1^{er} janvier 1884, il a été défoncé à une moyenne de 60 centimètres de profondeur, 48 hectares sur les fermes de Marche, de Foissé et des Gaudières. On a extrait et vendu pour le compte de la Colonie et non de la culture, plus de 20,000 mètres de moellons.

2^o Sur le sommet du coteau de Foissé, il a été défoncé de la même manière et planté en vignes qui sont en plein rapport et qui font l'admiration de tous les vigneron, 11 hectares.

C'est donc 60 hectares de terres incultes qui sont aujourd'hui fertiles et sur lesquelles on fait maintenant de la culture intensive lucrative.

3° Dans la vallée de Marche, qui n'était qu'un marais, 4 hectares ont été défoncés, nivelés, assainis, le ruisseau a été redressé et ce terrain qui était sous l'eau est couvert d'une houblonnière luxuriante de végétation. C'est un des meilleurs produits de la Colonie.

4° Dans la prairie d'Aventigny, un travail très important est commencé pour améliorer les prés dont l'herbe composée de joncs et de carex, n'est pas même bonne pour litière. Déjà 6 hectares terminés ont leur récolte transformée et ont donné cette année un foin de première qualité. M. Lecoutoux, qui a vu le commencement de ce travail, avouait pourtant que c'était une vraie conquête. Il reste là encore près de 10 hectares à terminer dont l'amélioration est très avancée et ce travail aurait été fini en 1884.

5° Pour l'irrigation du jardin de Maillet, j'ai fait établir une noria décrite plus haut ;

6° A la ferme du Mortier et à celle d'Aventigny dont l'accès était impossible aux voitures chargées, j'ai fait niveler les cours, établir des chemins très convenables et organiser des formes à fumier avec bassin au milieu qui déverse le trop-plein du purin sur des prairies créées à une petite distance de ces fermes.

7° Un terrain inculte appelé la Genetière, situé derrière la Colonie a été défoncé, nivelé et converti en une prairie qui donne par an six coupes abondantes de fourrage vert.

8° J'ai fait transformer derrière la grande vacherie de la ferme une des formes à fumier en deux grands silos de 3 mètres de largeur, 37 de longueur et 2^m60 de hauteur. Ces deux silos servent pour l'ensilage des maïs et pour les pulpes de la distillerie.

9° Beaucoup d'autres petits travaux moins importants ont été faits. Ces améliorations, d'après l'estimation de tous ceux qui les ont vues, ont donné à la propriété une plus-value d'au moins 150,000 francs et cette plus-value a été payée par l'agriculture et est entrée dans les dépenses annuelles.

C'est donc 300,000 francs dont la culture a enrichi la Colonie pendant mes onze années de gestion. C'est plus de 25,000 francs par an apportés au budget. Ce n'est donc pas la culture qui a amené la mauvaise situation des finances de la colonie. Sans elle cette situation se serait fait sentir bien plus tôt.

J'ai voulu à mon départ faire constater par une expertise la situation où je laissais l'agriculture. Pourquoi s'y est-on refusé ? On craignait donc de connaître la vérité et on ne voulait pas qu'il fût prouvé que je laissais à mes successeurs une culture bien organisée et des terres dans un état de fertilité très satisfaisant.

Après ces onze années de dévouement à une œuvre qui m'est chère, à la prospérité de laquelle j'ai sacrifié mes intérêts et ruiné ma santé ; sans avoir été entendu, et sans qu'on ait voulu me faire connaître aucun des faits avancés contre moi, sur un rapport secret du directeur, on m'informe, que par mesure d'économie, on supprime ma position, attaquant, quoi qu'on dise, mon honorabilité connue, par cette décision aussi inattendue qu'imméritée.

Il me serait facile d'entrer dans des récriminations justifiées contre le directeur et le sous-directeur et de narrer le mauvais vouloir et les menées souterraines auxquelles j'ai été en butte de la part de ces derniers, pendant mon séjour à la Colonie. Je n'en ferai rien et je me contenterai de laisser à chacun la responsabilité de ses actes. Pour moi, je n'ai rien à me reprocher.

Je quitte donc Mettray que j'aime plus que les auteurs de mon départ ne l'ont jamais aimé, sans indemnité, sans retraite, mais avec la conscience d'avoir fait mon devoir pendant les quarante et un ans de ma vie consacrés à la régénération des enfants malheureux, et je souhaite que l'établissement n'ait pas à souffrir des mesures injustes et arbitraires dont je suis la victime et dont les coupables doivent supporter tout l'odieux.

